

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2024

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : M. Joël VILLAUTREIX

14. Admission en non-valeur de titres non recouvrés.

La commune a été destinataire de la part du Service de Gestion Comptable (SGC) Limoges et Amendes d'une liste d'admission en non-valeur pour un montant de 80,16 €.

En effet, malgré toutes les poursuites engagées et les recherches effectuées par les services du SGC, les sommes n'ont pas pu être recouvrées.

Il s'agit de 9 factures relatives au restaurant scolaire, à la garderie, à l'ALSH et deux droits de place du marché d'automne 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de décider l'admission en non-valeur de titres non recouvrés d'un montant de 80,16 €,
- d'autoriser le Maire à émettre un mandat de 80,16 au compte 6541,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT